

Zeitschrift:	Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber:	Union syndicale suisse
Band:	27 (1935)
Heft:	12
 Artikel:	Questions vitales pour l'industrie suisse des machines
Autor:	Weber, Max
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-384035

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Questions vitales pour l'industrie suisse des machines.

Par le Dr Max Weber.

Lors du 7^e concours de la fondation Geiser organisé par la Société suisse des ingénieurs et des architectes, le jury, composé de privat-docents de l'Ecole polytechnique fédérale et de directeurs de fabriques de machines suisses, a décerné un prix à cinq travaux. L'étude publiée ci-dessous a obtenu le 3^e prix. Les deux premiers ouvrages primés ont été publiés par les soins de la Société des ingénieurs et architectes. Le travail que nous publions date d'une année environ, il se peut donc que certains passages ne concordent plus avec la situation actuelle. Les propositions principales concernant l'encouragement de l'exportation ont néanmoins conservé toute leur valeur.

L'importance de l'industrie des machines au point de vue de l'économie publique suisse.

L'industrie suisse des machines n'a pas été créée sous forme d'une industrie d'exportation, sa première tâche consistait au contraire à couvrir les besoins de l'industrie suisse du textile. Et cela, aussi bien en ce qui concerne les machines de production proprement dites (machines pour les filatures, métiers à tisser, etc.) que les machines motrices. C'est la raison pour laquelle, dans ses origines, l'industrie des machines s'était établie dans le voisinage de l'industrie du textile et très souvent émanait directement des fabriques de textile. Il est vrai que le besoin de développer la production, en l'étendant à la construction générale des machines, ne tarda pas à se faire sentir, mais il s'agissait surtout de se rendre indépendant des fluctuations de la conjoncture dans l'industrie du textile. L'industrie des machines subit un nouvel essor à partir de 1848, lors de l'unification du système douanier et de la construction des chemins de fer. Dès ce moment-là l'exportation des machines prend une plus grande importance.

Au cours des décennies, l'exportation fut fortement encouragée par les tendances libres échangistes qui se manifestaient dans la politique commerciale extérieure, et grâce aux traités de commerce relativement favorables que la Suisse parvint à conclure avec les principaux débouchés étrangers. Vers la fin du siècle, la technique de la haute tension ayant fait son apparition, l'industrie suisse des machines se trouva en face de problèmes tout nouveaux pour elle. Le développement rapide des chemins de fer a permis à la branche technique de l'industrie des machines d'accomplir un travail de pionnier et, grâce à ses expériences, de conquérir sur le marché mondial une place prépondérante. Voici à l'appui quelques chiffres extraits de la statistique sur les fabriques qui

prouvent le rôle que joue l'industrie des machines dans l'économie publique suisse. Le nombre des ouvriers occupés à la construction d'appareils et de machines fut:

	Nombre des ouvriers	en % de tous les ouvriers de fabrique
1882	14,272	10,5
1901	32,626	13,4
1911	47,630	14,5
1923	58,575	17,1
1929	76,512	18,7
1933	57,546	16,4

Le nombre des ouvriers occupés dans l'industrie des machines n'accuse donc pas seulement une augmentation constante, mais sa part à l'effectif total des ouvriers de fabrique n'a cessé de s'accroître. Alors qu'il y a 50 ans, la proportion était de un dixième, elle atteignait en 1929 environ un cinquième de tous les ouvriers de fabrique. Le nombre des salariés de l'industrie des machines s'est donc accru à un rythme presque deux fois plus rapide que dans les autres industries. Le fait que le recul enregistré à la suite de la crise actuelle frappe non seulement les chiffres absous, mais également le pourcentage des ouvriers de fabrique, prouve que la crise atteint plus gravement l'industrie des machines que toutes les autres fabriques. Les branches travaillant pour le marché indigène surtout ont atténué les effets de la crise.

Selon les résultats du recensement des métiers, que l'on ne saurait, il est vrai, comparer exactement avec la statistique des fabriques, du fait de certaines démarcations, nous obtenons les chiffres suivants:

	Ouvriers occupés dans l'industrie des machines	en % de tous les ouvriers occupés dans l'industrie et l'artisanat
1880	13,299	2,3
1888	15,301	2,9
1900	32,313	4,7
1910	51,723	6,4
1920	80,854	9,9
1930	109,584	12,6

L'augmentation est encore plus marquée ici (ce qu'il faut attribuer en partie au rapide accroissement du nombre des employés). Dans l'espace de 50 ans, le nombre des ouvriers de l'industrie des machines s'est accru dans une proportion 8 fois plus élevée; cet accroissement a été de 5,5 fois plus rapide que la moyenne des autres industries et métiers.

Tandis que jusqu'au début du XX^e siècle l'industrie du textile avait été en quelque sorte le pilier de l'industrie suisse, celle des machines et des métaux l'a dépassée dans une forte mesure depuis quelques dizaines d'années déjà. En 1914, soit avant la guerre, le

nombre du personnel occupé dans toute l'industrie métallurgique était aussi élevé que celui des ouvriers de toutes les branches réunies du textile, pendant et après la guerre l'industrie métallurgique figura en tête.

Actuellement, en faisant abstraction de l'industrie du bâtiment, et malgré la crise, la métallurgie est encore une des branches de notre économie publique qui procure du travail et un gain au plus grand nombre d'ouvriers. Les chiffres cités plus haut démontrent qu'à part l'industrie horlogère, la construction des machines et des appareils joua le rôle prépondérant au sein de l'industrie métallurgique. En effet, en 1929, la proportion des ouvriers occupés dans l'industrie des machines représentait le 47 % et en 1933 le 51 % même, de toute la main-d'œuvre de l'industrie métallurgique (y compris l'extraction des métaux et l'industrie horlogère).

Il est certain que, si l'industrie suisse des machines avait limité son activité au marché suisse, elle n'aurait jamais atteint le rang qu'elle occupe actuellement. Très tôt, les entreprises s'efforcèrent d'étendre leurs débouchés afin d'utiliser le plus possible au point de vue économique, leurs découvertes et leurs installations. Avec le temps l'exportation a dépassé le commerce indigène et durant les années de prospérité les deux tiers environ de la production de l'industrie des machines furent expédiés sur les marchés étrangers.

L'importance de l'exportation de cette branche de l'industrie suisse ressort des chiffres suivants:

	Exportation de machines en millions de francs	Part au total des exportations suisses %
1892	21,7	3,3
1900	49,5	5,9
1910	83,7*	7,0
1920	302,3*	9,2
1923	156,6	8,8
1929	265,8	12,7
1932	105,1	13,1
1933	107,8	12,6
1934	111,0	13,2

* Y compris les véhicules et les parties de machines.

Alors qu'au XIX^e siècle les exportations de machines étaient assez peu importantes en comparaison de celles d'autres produits, elles ont atteint 13 % au cours de la dernière période de prospérité, proportion qui s'est maintenue même pendant la crise de ces dernières années. L'exportation de l'industrie des machines n'a donc pas diminué dans de plus fortes proportions que l'exportation en général de la Suisse.

La crise actuelle dans l'industrie des machines.

Depuis 3 ans, l'industrie des machines traverse une crise très intense; nous jugeons inutile de nous arrêter sur les causes générales de cette crise. Qu'il nous suffise de constater que l'industrie des machines fut entraînée dans le marasme économique à la suite de la crise qui a frappé l'économie mondiale et qu'en cela elle partage un sort analogue à celui de l'industrie des machines de tous les Etats industriels.

La crise s'est manifestée en particulier par un très fort recul des exportations:

Valeur des exportations de machines et véhicules
1929 = 100

Exportation mondiale Exportation de la Suisse

	1929	1930	1931	1932	1933	1934
	100,0	80,5	55,4	33,5	39,6	41,8
	100,0	95,4	66,5	39,6	40,6	41,8

De 1929 à 1932, période durant laquelle les exportations atteignirent le niveau le plus bas, les exportations de machines suisses reculèrent dans une proportion de 60,4 %. Ce recul est moins accentué que celui de la totalité des exportations de machines du monde entier, et il est également inférieur à celui subi par le commerce mondial en général, lequel fut de 61,3 % de 1929 à 1932 et de 64,8 % de 1929 à 1933. Les chiffres concernant les divers pays sont, il est vrai, légèrement influencés par la dévaluation monétaire à laquelle d'importants pays eurent recours, et dont les exportations doivent être évaluées en or, du fait qu'il n'existe pas d'autre moyen de comparaison. Toutefois, si nous nous bornons à établir une comparaison des quantités exportées, il n'en reste pas moins effectif, que l'exportation des machines suisses n'a pas diminué dans de plus fortes proportions que celle des autres pays, la réduction a été au contraire moins accentuée. En d'autres termes: *Durant la crise, la Suisse fut également en mesure de maintenir son rang dans le commerce mondial et en particulier en ce qui concerne l'exportation de machines.* C'est là peut-être une piètre consolation, si l'on songe que les exportations ont diminué de 40 %. Cependant, il n'en est pas moins vrai que nous n'avons nulle raison de nous décourager, car la situation extraordinairement grave dans laquelle se trouve notre industrie des machines, ne représente qu'une phase de la crise qui sévit universellement dans cette même industrie.

En ce qui concerne la crise qui frappe cette industrie, il convient de citer d'autres causes spéciales que celles auxquelles nous attribuons la crise en général. L'expérience a démontré tout d'abord qu'à l'égard de la crise générale, l'industrie des machines a fait montre d'une sensibilité bien au-dessus de la moyenne. La

chose s'explique du fait que cette industrie fabrique des produits dont la crise diminue beaucoup plus l'indispensabilité que celle de produits de consommation, parce que l'appareil de production qui fonctionnait jusqu'ici, n'est plus exploité à plein rendement et que personne ne consent à fournir des capitaux pour de nouveaux investissements.

En outre, il est un fait avéré, c'est que pendant la guerre l'industrie des machines a subi une super-exportation qui lors de la première période de prospérité qui suivit la guerre, s'étendit encore.

L'industrie suisse n'échappa pas à ce sort et il ne nous appartiennent pas de juger de quelle manière les industriels ont été en partie responsables de cet état de choses. De 1923 à 1929, le nombre des ouvriers de l'industrie des machines a augmenté de 31 %, tandis que la moyenne des ouvriers de fabrique ne s'est accrue que de 21 % durant la même période. L'expansion prise par cette industrie ressort tout spécialement lorsqu'on tient compte que durant ces mêmes années le nombre des CV a passé de 73,000 à 120,000, soit en augmentation de 66 %, tandis que l'accroissement de la moyenne des industries suisses n'a été que de 33 %.

A cet effet également, il y a lieu de remarquer que le développement de l'industrie suisse est sensiblement parallèle au développement international. Il était impossible que l'industrie des machines continuât à se développer à une telle allure. La course la plus acharnée à la rationalisation doit être suivie tôt ou tard d'un répit pendant lequel les commandes feront défaut à l'industrie des machines.

Une réaction ne devait pas manquer de se produire, même si elle n'avait pas été provoquée par la crise économique mondiale.

Comment surmonter la crise?

Lorsque nous parlons de surmonter la crise, nous n'entendons nullement que les réserves accumulées doivent être épuisées totalement et que le nombre des ouvriers enregistré de 1929 à 1930 retrouvent du travail. Aucune branche d'industrie n'est en droit de prétendre rester ce qu'elle est. L'histoire de l'industrie suisse est faite de transformations et de changements constants. Des industries naissent, d'autres disparaissent. Il en sera toujours ainsi. L'industrie des machines ne doit pas s'attendre, en cas d'une reprise très marquée des affaires, à retrouver le degré de production qu'elle atteignait en 1929, pas plus que certaines branches ne retrouveront leur ancienne prospérité; d'autres, par contre, trouveront peut-être de nouvelles possibilités de développement. Quoi qu'il en soit, nous n'avons pas lieu d'être trop pessimistes en ce qui concerne l'industrie des machines.

D'une manière générale, on peut s'attendre, même si la situation de l'économie mondiale ne devait pas se relever, à ce qu'une

très forte demande de machines se fasse sentir au cours des années. Après un certain temps, les machines ont besoin d'être réparées, il faut de nouvelles pièces de rechange et le stock des machines doit être renouvelé; ce sont là autant de besoins qui se font sentir automatiquement. Il faut, il est vrai, tenir compte que durant la période de prospérité de 1929 à 1930 nombreux furent les industriels qui agrandirent leurs établissements. Or, ce n'est qu'après 10 ans ou même plus que ces nouvelles installations de machines pourront travailler en plein pour le renouvellement des besoins; c'est donc vers 1937 que se manifestera une pénurie en machines. Par contre, à partir du moment où la crise éclata, le besoin normal de remplacer et de renouveler les cadres fut enrayer. C'est pourquoi, un certain besoin se fait sentir maintenant déjà et tout laisse supposer que le nombre des commandes augmentera sous peu.

Ces faits ne permettent néanmoins pas encore d'utiliser à plein rendement les nouvelles installations de l'industrie des machines. Tel pourrait être le cas si la situation économique s'améliorait et surtout si de nouvelles découvertes se faisaient, lesquelles ont toujours précédé une ère de prospérité. (Comme en son temps la machine à vapeur, les chemins de fer, dynamo, etc.) Or, rien de semblable ne se dessine à l'horizon. Il s'agit donc de viser à un but plus modeste, que nous allons examiner plus loin.

A. Augmentation de la vente sur le marché indigène.

Depuis une quinzaine d'années, la fabrication des machines pour la Suisse a été influencée très fortement par l'électrification des chemins de fer et la construction d'usines électriques. Les chemins de fer n'auront pas besoin d'être électrifiés une seconde fois et le nombre d'usines électriques actuellement en exploitation suffira pour un certain temps. Les difficultés pour la livraison du courant sont actuellement aussi grandes.

En supposant que la situation économique ne soit pas près de s'améliorer, il existe deux possibilités d'augmenter la vente des produits de l'industrie des machines sur le marché suisse.

1. Remplacer les machines importées par des machines suisses.

Depuis toujours l'industrie des machines a conservé toute sa liberté d'action commerciale. Elle a voulu pouvoir trouver des débouchés à l'étranger pour ses produits sans être entravée, elle n'a demandé aucune protection de la part de l'Etat. Au cours de la crise actuelle, l'industrie des machines a relativement fort peu fait usage des possibilités de protection que lui offrait la politique commerciale. Selon l'arrêté fédéral du 23 décembre 1931 concernant la limitation de l'importation, moins de la moitié des positions du tarif douanier concernant les machines, a été protégée

par les restrictions à l'importation et, à ce propos, il s'agit presque exclusivement de mesures de protection en faveur de produits spéciaux et nullement de limitation d'importation pour des catégories entières.

D'autre part, la statistique du commerce prouve que la Suisse importe encore des machines étrangères pour des sommes très élevées. Nous nous bornons à citer les positions principales:

Pos.	Article		Valeurs d'importation par 1000 francs	
			1933	1934
884	Machines pour la filature et le retordage		1,105	2,179
» 887	Machines à tricoter, machines pour la bonneterie et remailleuses		1,494	1,774
» 889a	Machines à coudre		3,022	2,754
» 890a	Machines pour l'imprimerie et autres arts graphiques		1,941	1,914
» 890b	Autres machines		2,154	1,790
» 894/8 MDy	Machines dynamo-électriques		2,699	2,583
» M6	Machines-outils		7,757	8,317
» M7	Machines pour la mise en œuvre de substances alimentaires, etc.		2,737	2,301

Nous ne saurions naturellement pas renier le principe sur lequel nous nous sommes basés jusqu'ici, à savoir que l'industrie suisse doit pouvoir être en mesure de s'équiper de manière à pouvoir soutenir la concurrence étrangère. Il n'est donc pas question d'exiger de la part d'une industrie ou l'autre qu'elle achète des machines étrangères beaucoup plus cher. Malgré tout il s'agit d'examiner très sérieusement la question de savoir si nombre de produits importés jusqu'ici ne pourraient pas être *remplacés avantageusement et sans grand frais supplémentaires par des produits suisses*.

A cet effet, il faudrait un permis d'importation pour les positions en question. En ce faisant, les demandes de machines seraient signalées à un bureau officiel et peut-être que grâce à un meilleur placement des débouchés il serait possible d'obtenir de nombreuses commandes en Suisse même. Il y aurait lieu, en outre, d'examiner si certains produits, pour lesquels nous dépendions dans une très forte mesure de l'étranger jusqu'ici, ne pourraient pas être fabriqués rationnellement en Suisse. Une commission spéciale, composée de représentants de l'industrie des machines et de la science technique, pourrait à cet effet nous rendre de grands services. Il ne faudrait certainement pas partir du point de vue que toutes les machines dont on a besoin doivent être exécutées en Suisse. L'industrie des machines, qui a toujours exigé qu'on lui laisse pleine liberté d'action en ce qui concerne la source la meilleure et la moins coûteuse, ne saurait exiger qu'il en soit autrement pour d'autres industries. La Suisse dépendra toujours de l'étranger

pour de nombreuses machines spéciales. Au point de vue économique, il ne serait pas juste que l'on procéderait à de coûteuses transformations qui d'ici quelques années s'avéreraient absolument inutiles. Il existe certainement nombre d'autres produits dont on pourrait fort bien confier la fabrication à l'industrie suisse et cela sans beaucoup plus de frais. Combien de fois n'est-il pas arrivé qu'une industrie n'est pas parvenue à s'implanter à la suite de la concurrence internationale; mais dès qu'elle est un peu protégée, elle parvient à se développer en peu de temps au point de n'avoir plus besoin de protection et de pouvoir même se lancer sur le marché international.

Il y aurait lieu en outre de voir si dans certains cas on ne pourrait pas, grâce à des subventions de l'Etat pour l'assistance-chômage productive, réduire le prix des produits de l'industrie suisse des machines de manière à permettre aux acheteurs d'acquérir des produits suisses. Nous ne voyons pas pourquoi de telles subventions seraient accordées afin de pouvoir livrer bon marché à l'étranger et non pas pour permettre *que les machines dont nous avons besoin en Suisse soient fabriquées par la main-d'œuvre suisse*. A ce moment-là on aurait appliqué le principe de l'assistance-chômage en fixant la subvention aux montants accordés par la Confédération pour les secours de chômage si la commande est destinée à l'étranger.

2. Lancement de nouveaux produits.

Il y aurait possibilité de donner une nouvelle impulsion à la vente de machines sur le marché suisse si l'on pouvait faire usage de nouvelles découvertes de la technique qui pourraient, au bout de quelques années, ouvrir un vaste champ d'activité.

Mais nous touchons là une question technique que nous n'avons pas l'intention d'aborder comme déjà dit au début du présent article. Qu'il nous suffise de dire que de telles possibilités existent. Ainsi, par exemple, le problème du chauffage électrique n'a pas encore été réalisé au point de vue économique. Si la Suisse s'engageait dans cette voie, comme elle l'a fait dans le domaine des chemins de fer électriques, des possibilités insoupçonnées s'ouvriraient pour l'industrie des machines. En ce qui concerne le potager électrique, on n'a également pas su l'exploiter au point d'encourager, aussi bien au point de vue de la différence du coût, la population à remplacer le gaz par le courant électrique. Si l'on pouvait trouver une solution satisfaisante à la question dans les deux cas, l'industrie des machines ne serait pas seule à trouver un champ d'activité, mais on rendrait en même temps service à toute l'économie publique, du fait que l'on pourrait remplacer le charbon étranger par la houille blanche que nous produisons en Suisse. Espérons que l'esprit d'invention des ingénieurs et architectes suisses trouvera de nouvelles voies dans cette direction.

B. Encouragement à l'exportation.

Nous avons démontré plus haut que le commerce des machines a fortement reculé dans le monde entier et que l'exportation suisse des machines a diminué dans des proportions moindres que celle des autres pays. Nous allons tâcher de découvrir brièvement les causes du recul de l'exportation afin de pouvoir examiner ensuite si et comment on pourrait remédier à ces causes.

1^o Lorsqu'à la suite de la crise, la consommation diminue très fortement dans toutes les branches, l'appareil de production n'a plus de possibilité d'expansion. Il n'y aura donc plus de commandes de machines. La trêve ne peut être cependant que de courte durée, car, après un certain temps, il faut des pièces de rechange et parce qu'à la suite de la concurrence acharnée que se livrent les pays il est indispensable de moderniser sans cesse les cadres et que les pays agraires ont de plus en plus la tendance à s'industrialiser.

Il faudra de nouvelles machines dès que la crise s'atténue. Tel est déjà le cas dans certains pays. Des demandes de ce genre se sont déjà produites en 1934, si elles se sont maintenues dans de modestes limites, cela tient à la forme spéciale prise par la crise suivant les pays. En Allemagne, en Angleterre, en Scandinavie où le recul de la production a cessé depuis un certain temps déjà, le marché accuse une demande sans cesse croissante de machines. Dans les pays où le recul de la conjoncture s'est poursuivi l'année dernière, ce symptôme n'a pas encore fait son apparition.

2^o A quelques exceptions près, l'augmentation des besoins n'a pas encore pris le caractère d'une nouvelle animation du marché international des machines. Il existe néanmoins quelques signes d'une amélioration prochaine. En 1934, la Suisse a exporté pour 111 millions de francs de machines, contre 108 millions en 1933 et 105 millions en 1932.

L'échange international des marchandises est généralement entravé par des restrictions d'importation, des contingentements et surtout par les difficultés que représente le service des paiements.

En ce qui concerne l'exportation des machines, il existe une autre entrave, à savoir que pour couvrir les besoins en machines, il faut investir d'importants capitaux que les pays entrant en considération ne possèdent pas.

Pour la Suisse et les autres Etats qui ont conservé la parité-or de leur monnaie, ces difficultés s'aggravent du fait de la dévaluation monétaire des autres pays. Cette dévaluation a augmenté dans une très forte proportion, pour les pays à monnaie dépréciée, les prix des produits qu'ils importent des Etats ayant conservé la parité-or. Si la dévaluation est de 40 %, ils payeront deux tiers de plus qu'à l'ancien cours; si elle est de 50 %, le coût sera même doublé. Un fait plus grave encore, c'est que des pays producteurs de machines très importants figurent parmi ceux à mon-

naie dépréciée et ils peuvent ainsi offrir leurs produits meilleur marché sur le marché mondial. Nous nous bornons à citer les pays suivants:

	Etat des cours en % de la parité Déc. 1933	Déc. 1934
Grande-Bretagne	67	61
Suède	63	57
Tchécoslovaquie	100	84
Autriche	80	79
Etats-Unis	64	60

Il y a lieu d'ajouter en outre l'Allemagne, qui a, il est vrai, conservé le cours qu'elle avait jusqu'ici, mais dont l'industrie d'exportation se fait payer, en réalité, en monnaie dépréciée, grâce au système des « bonds », dont l'étranger fait les frais en vendant ses créances en Allemagne à vils prix.*

On ne pourra enrayer dans une certaine mesure cette offre inférieure de l'exportation que lorsque les branches de production les plus importantes de l'économie mondiale seront de nouveau occupées à plein rendement, ainsi les frais de production des pays à monnaie dépréciée seront adaptés aux prix or, comme cela fut progressivement le cas après la crise monétaire déclenchée par la guerre mondiale.

La question de l'encouragement de l'exportation réside en grande partie dans celle de *savoir comment surmonter ces obstacles d'ordre commercial*.

Il convient cependant auparavant que nous signalions un fait, si inutile, il est vrai, qu'il est presque superflu de l'expliquer longuement. Il s'agit de savoir si notre industrie est à même de concourrir avec succès sur le marché mondial:

1. *Les entreprises suisses doivent collaborer entre elles et non pas se faire concurrence.*

Il est presque incroyable, et cependant ce n'est que trop vrai, que jusqu'à ces derniers temps les fabriques de l'industrie suisse des machines se sont fait de la concurrence à l'étranger. Si un tel procédé était condamnable en temps de prospérité déjà, c'est actuellement porter un grand préjudice à nos intérêts d'exportation, qui plus que jamais devraient être étroitement liés. On devrait pouvoir attendre des industriels qu'ils s'entr'aident en ces temps difficiles. L'association professionnelle devrait veiller avant tout à une meilleure collaboration entre ses membres et si possible répartir systématiquement les travaux. Si cette influence devait être insuffisante la Confédération pourrait exercer une pression

* On sait qu'avec le produit de leurs exportations, les exportateurs allemands achètent à l'étranger à très bas prix des « bonds » étrangers allemands qu'ils revendent ensuite en Allemagne à un taux très élevé. Ils utilisent la différence comme prix de dumping.

plus ou moins forte en refusant la subvention de crise (garantie de crise, etc.) à celles des entreprises qui se dérobent à une réglementation établie dans l'intérêt de l'économie générale. De toute manière il faut que partout où des subventions fédérales sont accordées, on empêche les entreprises suisses de se faire mutuellement concurrence. Il y aurait lieu de nommer à cet effet une petite commission de conciliation pour l'arbitrage de conflits de ce genre.

Il ne suffit pas de mettre un terme à la concurrence. La collaboration est la loi de l'heure. On ignore encore trop dans nos milieux que les pays qui malgré la crise ont vu leurs exportations augmenter, comme le Japon, par exemple, ont pu le faire non seulement à la suite du dumping monétaire, mais encore pour avoir suivi une politique d'expansion bien déterminée qui a donné lieu à une sorte de syndicats d'exportation semi-étatique.

En Suisse également, une répartition systématique des travaux entre les maisons d'exportation augmenterait dans une forte proportion leurs chances de concurrence. Tous nos respects à l'esprit d'indépendance dont font preuve les chefs d'industrie, mais ils devraient encore savoir s'incliner devant les intérêts de la nation.

(A suivre)

Le Danemark, pays de la démocratie sociale.

Par *Hellmut Jacoby*, Copenhague.

Parmi les pays européens qui ont particulièrement bien résisté aux attaques de la crise économique, figure au premier rang le Danemark. Ce petit pays, comptant à peine 4 millions d'habitants, a su maintenir son haut niveau de vie, même en temps de crise. Abstraction faite de la Grande-Bretagne et de la Suède, c'est au Danemark que les efforts tentés en vue de surmonter la crise ont été les plus rapides et les plus poussés.

Le visiteur est en général trop porté à se former un jugement sur le Danemark par le seul fait d'avoir visité Copenhague. Cette impression est renforcée par le fait que Copenhague est la seule grande ville moderne, port de mer quasi mondial et où la vie commerciale est très intense. Le fait que cette ville et ses habitants semblent vivre surtout pour la vie publique influence fortement cette impression. Or, elle est fausse. En réalité, c'est le pays plat qui domine au Danemark. Il suffit de visiter le Parlement, ses couloirs, sa salle des séances pour se rendre compte que le Danemark est un pays agricole et que les paysans forment le noyau de la population.